



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 09/06/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 31.05.2023, s'est réuni en séance ordinaire le 09 juin 2023 à 18h00, à la Mairie, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine De PREMONVILLE, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Laurent LUX, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Christine MIGEON, Mr Benjamin VERZEAUX, Mme Claire PIERROT.

Absent excusé ayant donné procuration : Mr Antonio ANTUNES a donné procuration à Mr Aurélien MICHAUX.

Secrétaire de séance : Mr Laurent LUX

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 27 mars 2023.

2- PROVISIONS SEMI-BUDGÉTAIRES

La trésorerie de Fismes a demandé à la commune, pour l'année 2023, de prévoir des crédits aux chapitres 68 et 78 du budget afin de parer aux dépenses incertaines en fin d'exercice. Exemples : locations de salle impayées...

A l'unanimité, le conseil municipal délibère et approuve ces modifications d'écritures (compte 68 : 1 000€ et compte 78 : 1 000€).

3- SUBVENTION 2023 A L'ASSOCIATION LES MARMOUSETS

Le conseil municipal, à 11 voix pour et 2 abstentions, décide pour l'année 2023 d'accorder une subvention communale de 12 000 € avec un supplément révisable de 1 000 € tenant compte de l'inflation.

Un nouveau dispositif d'aide municipale visant à encourager l'engagement des jeunes du village à passer leur BAFA et à intégrer le centre des Marmousets sera mis en place dès cet été.

Une convention d'engagement de 2 ans sera à conclure avec chaque nouvel animateur ayant bénéficié du dispositif. Le recrutement sera organisé par l'association. Un appel à candidatures sera publié dans le prochain bulletin municipal afin d'élargir le vivier de recrutement et favoriser l'initiative de tous. Pour 2023, l'aide de la commune sera fixée à 500€ par jeune formé.

4- FONCTIONNEMENT MUNICIPAL POUR LES FÊTES ET CÉRÉMONIES

La trésorerie de Fismes demande désormais aux collectivités de délibérer sur les principales caractéristiques des dépenses concernant le compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Ce compte permet d'honorer les factures liées aux réceptions diverses : cérémonies officielles, colis des aînés, fleurs, médailles...

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de considérer l'affectation des dépenses ci-dessus au compte 6232 dans la limite des crédits repris au budget.

5- CRÉATION DU LABEL DE CITOYEN D'HONNEUR DE LA COMMUNE DE BEINE-NAUROY

Ce dispositif est un titre accordé à une personne de la commune ou du pays ou de l'étranger, dont les mérites sont à honorer ou pour la remercier de services rendus. Il s'agit d'une distinction honorifique décidée par le conseil municipal. Pour 2023, il est proposé de mettre à l'honneur citoyen allemand, Mr Karl Freudenstein pour son grand dévouement et ses actions mémorielles sur la Grande Guerre et du site de Nauroy.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la création du label Citoyen d'honneur de la commune de Beine-Nauroy.

6- RÉGULARISATION NOM D'UNE RUE : ROUTE DE SILLERY

Dans le cadre du suivi du référentiel des voies du Grand Reims, il a été constaté que la route de Sillery n'a pas de dénomination officielle actée par une délibération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la dénomination de la route de Sillery et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

7- PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE TRANSPORT EN NAVETTE : BEINE- NAUROY / FESTIVAL LA POULE DES CHAMPS

Cette année l'association ALBA RIVA, organisatrice du Festival LA POULE DES CHAMPS, met en place des navettes de bus au départ de Beine-Nauroy.

Cette navette, disponible les deux soirs du festival (les 8 et 9 septembre 2023) sera au prix de 4 € l'aller-retour.

Considérant que cette action est bénéfique pour la sécurité routière et permet de pallier aux problèmes de mobilité dans les territoires ruraux, le conseil municipal décide à l'unanimité de participer au frais de transport et ainsi de le rendre gratuit pour les habitants de Beine qui souhaiteraient l'utiliser.

Une subvention sera versée à l'association ALBA RIVA correspondant aux frais de transports locaux.

8- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE

Considérant les candidatures déposées en mairie en vue de l'élection des délégués communaux pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

Sont élus 3 titulaires : Romain BONHOMME
Aurélien MICHAUX
Maud SAUVAGEOT

Sont élus 3 suppléants : Catherine DE PREMONVILLE
Marie-Dominique BEAUDOIN
Antonio ANTUNES

Le conseil municipal délibère à bulletins secrets :
13 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

9- POINTS DIVERS

- ***Antenne SFR :***
Une réflexion est en cours pour l'implantation d'une antenne SFR sur la commune de Beine-Nauroy.

- ***Village Fleuri :***
Le jury du concours évaluera Beine-Nauroy le 18 juillet à 15h30.

- ***Elancité / panneau numérique (route de Sillery) :***
Considérant de la faible visibilité du dispositif et du coût de location du panneau depuis 6 ans, les élus décident de ne pas renouveler ce contrat pluriannuel.

- ***Actes d'incivilité :***
Plusieurs événements récents sont survenus et ont altéré plusieurs équipements publics :
 - Rue St Rémy, les panneaux de signalétique ainsi qu'un miroir ont été fortement endommagés par un véhicule. Un dépôt de plainte est en cours.
 - Des tags ont été constatés sur le skate park. Le nettoyage des éléments tagués sera réalisé sous forme de TIG (travaux d'intérêts généraux) par les auteurs des faits.

- **Chantier Jeunes :**

Il se déroulera du 17 au 21 juillet, encadré par une équipe de bénévoles et d'élus municipaux. Le chantier permettra de poursuivre l'embellissement du site de Nauroy (murs, cimetière, espaces verts...).

- **Dates à retenir :**

- 21 juin : Fête de la Musique – cour Diakow
- 24 juin : Kermesse l'école
- 26 juin : Escalpades à 19h à la Salle Polyvalente
- 1^{er} juillet : Festival KOLENZIK
- 12 juillet : Don du Sang de 15h30 à 19h30 à la Salle Polyvalente
- 13 juillet : Feux d'artifices et bal
- 14 juillet : Cérémonie Officielle
- Du 17 au 21 juillet : Chantier Jeunes à Nauroy
- 11 août : Nuit des Etoiles à l'Observatoire

Le Conseiller Municipal,
Laurent LUX



Le Maire,
Romain BONHOMME

